SÉNATEUR, UN TRAVAIL DE TITAN DANS UN ENVIRONNEMENT HOSTILE !



Le Sénat c'est **1250 fonctionnaires** environ **payés entre 2300 et 20000 euros par mois** (infos RMC puisées dans le livre du journaliste Yvan Stéfanovitch "**Le Sénat, enquête sur les super-privilégiés de la République**") . Tous ces gens travaillent 32 heures par semaine et disposent de 4 mois de vacances. Ils touchent diverses primes. Les jardiniers par exemple perçoivent une prime de nuit, les sénateurs une prime mensuelle informatique de 1000 euros qui, au passage, devrait leur permettre de monter un magasin d'informatique à l'issue de leur mandat de 6 ans (72 ordinateurs !).

Les sénateurs sont au nombre de **348**. Ils perçoivent aux environs de **12000 euros nets par mois**. Cette somme comprend pour moitié des frais professionnels qui échappent au fisc. Ils disposent de la gratuité des transports (SNCF, la RATP et Air France). Sur place, au Palais du Luxembourg, ils ont toutes les commodités désirées (restaurants, bars – le verre de Whisky est à moins de 1 euro – coiffeurs, kinés, médecins, cours de tennis pour les plus valides….). Ils disposent chacun bien sûr d'une voiture avec chauffeurs (qui travaillent en tandem et astiquent les véhiculent en attendant les passagers). Le parc automobile comprend 24 Peugeot 607. Le Président dispose de 15 voitures à lui tout seul pour son cabinet. Toujours côté voiture, certains sénateurs (une quarantaine) qui sont aussi présidents de conseils généraux disposent d'une seconde limousine localement.

Au niveau de retraites les sénateurs ont pensé à tout. Notamment à s'octroyer un "régime sénatorial" qui n'a donc rien à voir avec le régime général des pensions (3 sénateurs appartenant au COR ont estimé récemment et sans vergogne qu'il fallait augmenter d'un trimestre la durée de cotisation des salariés de moins de 56 ans.). Quant à eux, pour 6 ans de mandat ils ont droit à **1800 euros par mois**. Un salarié moyen après 40 ans de services n'atteint pas ce chiffre. Notez au passage que leur retraite peut passer à **6000 euros par mois pour 25 ans de cotisation**.

Beaucoup de privilèges donc pour des gens qu'on voit peu finalement dans l'hémicycle. **120 n'y mettraient jamais les pieds !**

Cerise sur le gâteau, il était question avant-hier qu'ils s'octroient une **prime de rattrapage de 3531 euros** avant de partir en vacances. Sur Internet des billets relatant ce scandale ont commencé à circuler; mais hier, le Président du Sénat Gérard Larcher demandait l'annulation de cette prime que certains sénateurs refusaient d'ailleurs de percevoir. Jean Arthuis, de ceux-là, considérait cette décision "choquante et incompréhensible pour nos concitoyens". Mais ce n'était pas le cas de la majorité des sénateurs dont les questeurs, à l'initiative du projet. La prime sera-t-elle vraiment annulée ou s'agissait-il avant tout de sauver les apparences ?

Les sénateurs du Morbihan sont au nombre de 3 (Odette Herviaux – Joseph Kergueris – Josselin de Rohan). Ils sont tous les trois sortants. Madame Herviaux ne devrait pas se représenter, M. Josselin de Rohan (72 ans) a annoncé l'arrêt de ses activités quant à M. Kergueris (72 ans aussi !) il sera de nouveau candidat. Deux postes seront donc à pourvoir et, d'ores et déjà, les prétendants ne manquent pas. On est pas surpris quand on sait ce qui les attend !

Le Sénat, un ferment pour la prochaine révolution ?

Photo prise sur le site "Fusion pour les nuls".